

Dijon, le 18 juillet 2019

La rectrice

à

madame Émilie CHAMOUX
s/c de monsieur le principal
collège Les Loges
Nevers

DAAC
Délégation académique
à l'éducation artistique
et à l'action culturelle

Affaire suivie par :
Éric GADY
Téléphone
03 80 44 89 77
Télécopie
03 80 44 87 85
Courriel
action.culturelle@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : Lettre pour la mission auprès de la Cité du Mot à la Charité-sur-Loire, au titre de l'année 2019-2020

Je vous informe que vous bénéficiez d'une indemnité pour mission particulière à hauteur de 1250 € soit 1 IMP au titre d'une mission de développement de l'éducation artistique et culturelle dans le service éducatif de la Cité du Mot.

Votre mission, qui s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement de l'éducation artistique et culturelle fixés dans le projet académique et qui a notamment pour but de favoriser l'augmentation de la fréquentation des scolaires dans la structure où vous êtes missionnée, se décline comme suit :

information-communication

- contribuer à la diffusion de ressources et de la programmation de la Cité du Mot (classes de la Cité du Mot, dispositif Ailleurs, Festival Aux Quatre Coins du Mot...) en direction des scolaires ;
- avant le 13 septembre 2019, transmettre au coordonnateur académique lecture-écriture la programmation de la structure, incluant son programme d'actions éducatives, ainsi que le calendrier prévisionnel de communication du service éducatif ;
- avant le 13 septembre 2019, puis en cours d'année si nécessaire, actualiser la fiche de présentation de votre service éducatif sur le site académique arts et culture ;
- en cours d'année scolaire, communiquer sur les événements et les projets en cours dans votre service éducatif en utilisant les médias académiques et départementaux ;
- participer aux réunions d'information destinées aux équipes pédagogiques ;

élaboration de ressources pédagogiques

- élaborer des ressources bibliographiques et pédagogiques en lien avec la programmation du festival Grands Chemins dans la perspective du suivi du dispositif Ailleurs ;
- faire diffuser ces ressources sur le site de la structure et/ou sur le site de la DAAC ;

accompagnement de projets et de dispositifs

- aider à l'élaboration et au suivi de projets d'éducation artistique et culturelle menés en partenariat avec la Cité du Mot ;
- contribuer à la valorisation de ces actions, en particulier dans le cadre du Festival Aux Quatre Coins du Mot ;
- assurer la coordination pédagogique du dispositif Ailleurs ;



- être force de proposition et/ou de relais dans le lancement de nouveaux dispositifs à dominante lecture-écriture-livre en lien avec l'action et l'offre culturelles de la Cité du Mot ;

formation

- suivre les actions de formation proposées par la DAAC au réseau des enseignants missionnés en service éducatif ;
- être force de proposition pour des actions de formation EAC initiées par la structure dans le domaine lecture-écriture-livre.

La reconduction de votre mission annuelle sera conditionnée à l'examen de votre bilan à remettre impérativement pour le 15 mai 2020 en renseignant le formulaire-bilan au DAAC (action.culturelle@ac-dijon.fr), à votre inspecteur ainsi qu'à votre chef d'établissement.

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY

Pour la rectrice et par délégation,
la secrétaire générale de l'académie de Dijon

isabelle CHAZAL

Copie :

- Monsieur Philippe LE MOINE
Directeur de la Cité du Mot
Mairie de la Charité
58400 La Charité-sur-Loire
- Madame Célia ALEXANDER
IA-IPR de lettres